

Le Crèchois

Journal municipal du hameau de La Crèche et du Seau

Juillet - Août - Septembre

2024

#56

Trimestriel

UN HAMEAU OÙ IL FAIT BON VIVRE



Le chiffre du Crèchois

2

pour le 2^{ième} week-end de septembre, c'est la ducasse. Retenez cette règle dans vos agendas !

Quoi de aujourd'hui 9

La météo semble capricieuse depuis quelques temps. Le printemps s'est fait attendre et l'été tarde à venir. Néanmoins les vacances sont là et il faut en profiter. Alors reposez-vous bien, prenez du temps en famille pour recharger les batteries, venez faire un tour au parc de la Salle des fêtes pour partager un moment de détente entre amis ou faire une partie de pétanque.

D'ici quelques jours le soleil devrait revenir pour briller de toutes ses flammes cet été et en septembre pour une ducasse radieuse et tonifiante.

Très bonnes vacances à tous.

Agenda

- 19 juillet : Ciné plein air par La Mairie et le Comité des fêtes
- 2 septembre : rentrée scolaire
- 7/8 septembre : ducasse organisée par le Comité des fêtes
- 10 septembre : reprise de la gym à La Crèche Dynamique
- 26 septembre : AG de l'Amicale des élèves
- 3 octobre : après-midi intergénérationnel pour la Semaine bleue
- 15 octobre : AG du club des aînés
- 15 octobre : AG de La Crèche Dynamique
- 18 octobre : AG du Comité des fêtes
- 19 octobre : concours de belote organisé par le club des aînés
- 2 novembre : fête d'Halloween
- 11 novembre : Armistice
- 21 novembre : repas d'automne du club des aînés

Ducasse de La Crèche 2024

2° week-end de septembre
Samedi & Dimanche 7 & 8 septembre

Pas d'inscription nécessaire pour les repas

Samedi 7

- 14h30 : départ des **randonnées pédestres** (5 à 15 km)
- 15h : concours de **pétanque junior** (enfants jusque 14 ans)
- 18h : **messe pour le hameau**
- dès 19h : repas **carbonade flamande**
- soirée animée par FCM Animations**
- 22h30 : **feux d'artifice**

Dimanche 8

- 11h30 : dépôt d'une **gerbe au Monument aux Morts** en présence de **M. le Maire**
- 12h : **concert apéritif** avec **Mouettes & Chansons** puis repas **Moules-frites**
- 14h : inscriptions et **concours de pétanque**, mise 10€/équipe, lots et coupes
- Samedi & dimanche : distribution de **tickets de manège** aux enfants

Informations : comitedesfetesdelacreche.fr

FEU D'ARTIFICE SAMEDI SOIR

« Le Crèchois », le journal fait par les Crèchois pour les Crèchois

www.facebook.com/lecrechois

Fête de l'école aux couleurs de l'Olympisme



L'Amicale des parents d'élèves innove avec une kermesse et une fête 100% plein air

Cette année, nouvelle formule : kermesse !

Dès le matin, les enfants ont pu jouer aux jeux de kermesse (chamboule-tout, serveur, maître du temps, pêche aux canards...). Le principe était le suivant : les enfants devaient acheter une carte avec les 5 anneaux olympiques moyennant 3 ou 5 euros les 2 cartes. 1 point par jeu gagné. Une table de lots était mise à disposition. Les enfants choisissaient en fonction du nombre de points obtenus. Un stand de maquillage et tatouages éphémères étaient proposés aux enfants. Merci aux parents et grands frères-sœurs pour avoir tenus les stands.

Puis à midi le repas (saucisses-frites-salade-dessert) préparé par le Comité des fêtes.

L'après-midi, le beau temps a permis de sortir sur le podium pour que les enfants dansent et chantent en extérieur. Entre la piscine, Véronique et Davina, et Rocky, tous ont représenté le sport de façon très convaincante !

La tombola habituelle a permis de gagner un aspirateur robot, une friteuse à air, des places pour Bellewaerde, un atelier massage parent-enfant. Egalement, un concours était organisé : il fallait deviner le poids d'un panier garni.

L'Amicale avait loué une machine à glaces italiennes chez un artisan local ainsi que des châteaux gonflables pour la fin d'après-midi. La pluie a eu raison des dernières familles...



Benjamin nouvel élu au CME

L'installation du Conseil Municipal des Enfants (CME) et du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a eu lieu ce samedi 17 février en mairie.

Le CME c'est 36 enfants âgés de 8 à 10 ans.

Le CMJ c'est 11 jeunes âgés de 11 à 14 ans.

Élus pour 2 ans, ils défendront leurs idées et porteront leurs projets autour de thématiques qui leur sont chères: l'environnement, la solidarité, le sport, les écoles, le cadre de vie, les loisirs, la place de la jeunesse.

Avec l'école Pieter Brueghel, c'est Benjamin DAMIENS



qui a été élu pour notre hameau. Il fait partie de la commission Sports et Loisirs. Plusieurs réunions de travail ont déjà été programmées depuis février et les projets commencent à prendre forme. Benjamin y participe avec beaucoup d'enthousiasme et en ressort toujours très content. Un temps fort a eu lieu le 3 juillet avec les CME et le CMJ. Deux autres rencontres sont prévues en commission pour septembre, suivies d'une présentation en octobre devant l'équipe municipale.



Les aînés n'ont pas perdu la boule !

Opération bowling, belote et Rummikub

Rendez-vous à 12h au Tennessee au Bizet (Belgique) pour le traditionnel « pot dézénés », suivi par un copieux plat de lasagnes pour prendre des forces, et "hop", en piste pour les lanceurs ! Les beloteux ne se font pas prier non plus. Les parties s'enchainent donc dans un rythme endiablé et largement commenté, la Présidente montrant l'exemple, bien sûr protégée par des barrières !

À l'issue des 20 lancers (2 parties), il est le temps du repos des guerriers et de la collation pacifique (crêpes et gaufres). Les récits s'échangent dans la bonne humeur et la satisfaction des performances. Pour les puristes : le total des points obtenus par les 19 participants est de 2683 ; la moyenne étant de 141 points par participant ; pour celles et ceux qui aiment "genrer" les statistiques, 7 dont 2 femmes ont plus que

la moyenne, 12 dont 8 femmes sont en dessous. Un homme totalise 216 points, une femme termine à 74 points.

Beaucoup d'entre ces joueurs "occasionnels", n'avaient jamais joué ou très peu depuis longtemps. La sortie en chiffres : 32 participants à la sortie, 19 au bowling, 11 à la belote, 2 au Rummikub.

Le rendez-vous a été annoncé pour l'an prochain avec des promesses d'entraînement d'ici là ! La vie de certains Aînés est quand même mouvementée et physique !



Le 16 mai, les aînés ont bravé les éléments !

Sortie dans l'Avesnois pour le club des aînés



La sortie découverte de cette année emmenait 50 (à l'inscription) explorateurs dans l'Avesnois : l'atelier du verre à Trélon, repas sur place au restaurant La Forge, finale avec visite guidée de la fromagerie de la Ferme du Pont des Loups.

Ça démarre mal pour les 47 finalement disponibles : pluie drue et à perte de vue, départ un peu en retard, bouchons intenses qui obligent à passer par Lens et Douai pour gagner Valenciennes ; ce qui provoque donc un retard à l'arrivée (près de ¼ d'heure) à Trélon. La signalisation pour le parking du bus est quelque peu discrète (ou même absente) et lui fera perdre une vitre latérale arrière dans les manoeuvres en notre absence.

Il reste que voir les artistes verriers souffler, tapoter, caresser, redresser, resouffler, dessiner le verre en fusion grâce aux allées et venues vers les fours pour le garder tel quel, et pour finalement sortir un objet que tout un chacun reconnaîtra enfin avant qu'il ne soit placé dans le four de refroidissement (pour au moins 24h). Quel spectacle, reliant l'artisan à l'artiste. Les visiteurs que nous étions en sont restés soufflés ! Un parcours de visite des réalisations dans le temps (200 ans) permettra

d'avoir une vue d'ensemble du travail de cette verrerie et de toutes celles qui existaient alors dans l'Avesnois.

Il était l'heure de passer à table, la pluie avait cessé, nous étions fins prêts à changer d'activité, on avait faim, G aussi ! Un accueil chaleureux nous attendait au restaurant du site, dans un cadre typique, partageant la grande salle (ex-atelier de forge) avec un groupe d'enfants d'école primaire en sortie découverte (comme nous !). Un repas succulent et à satiété, une bière de Thiérache à recommander, le tout servi et réalisé par de jeunes handicapés en phase d'insertion professionnelle.

Il ne restait plus qu'à vadrouiller dans la campagne pour se rendre à la ferme du Pont des Loups. Des loups, il n'y en a plus ! Mais, des pâtures et des vaches, de temps en temps des moutons, et du bocage. Dans le magasin, laboratoire et exposition, notre groupe fut scindé en deux pour suivre la fabrication des fromages (ils en font jusqu'à 16, dont le Maroilles, la boulette d'Avesnes,...) avec vue et explications sur les outils utilisés, les précautions et les charges de travail, et voir deux petites vidéos illustrant toutes les explications apportées. Une dégustation d'environ 6 fromages différents, terminée par un godet de jus de pommes de Thiérache acheva de nous convaincre. Ce fut la ruée dans le magasin, chacun ressortant avec son sac, contenant toute une panoplie de fromages odoriférants mais heureusement emballé sous vide (bonjour l'ambiance dans le car). Ce fut le seul moment de la journée où un de nos membres, PM pour ne pas le nommer, joua les indifférents et l'absence à cette visite. Le retour s'effectua en deux temps trois mouvements avec le retour du soleil (intermittent quand même) et des petits bouchons. Encore une belle journée, instructive et très conviviale pour des Aînés heureux de se retrouver dans une belle ambiance.



Les assos du hameau se groupent pour le tournoi de la Boule Flamande



L'association de la Boule Flamande de Bailleul propose un tournoi entre les associations de Bailleul. Pour l'édition 2024, le Comité des fêtes a proposé d'y participer avec les autres associations du hameau, pour une première. Sitôt dit, sitôt fait. Nos 4 associations crèchoises, La Crèche Dynamique, le club des Aînés, l'Amicale des parents d'élèves et le Comité des fêtes se sont inscrits parmi les 32 équipes en lice. Ce regroupement des 4 assos a permis de resserrer les liens (si toutefois c'était encore nécessaire), mais surtout de garantir d'avoir une équipe de 6 personnes en fonction des dates proposées pour les rencontres.

La boule flamande ressemble à la pétanque, sauf qu'il faut faire rouler les boules au plus près de la cible, en évitant les obstacles formés de la cloche centrale et des autres boules déjà lancées. La première équipe arrivée à 12 a gagné. A noter qu'aucun Crèchois n'avait déjà participé à une partie.



Premier tour : rencontre avec l'association carnavalesque Les Choucoloutes et victoire à l'arraché 12-11. Deuxième tour : rencontre avec l'équipe du Docteur Piccolissimo et élimination sur défaite 4-12. Comme dirait M. de Coubertin, l'important est de participer. Et c'est tellement vrai ici. Nous avons tous découvert une nouvelle discipline locale mais surtout une convivialité entre associations bailleuloises, un plaisir partagé et amical de jouer ensemble. La Crèche est prête à relever le défi pour 2025, soit en commun, soit au sein de chaque association crèchoise, car l'engouement va crescendo.

Pour votre information, il est possible de réserver une partie entre amis à la Bourloire de Bailleul pour un bon moment à passer. Infos sur le site internet www.bouleflamandebailleul.fr.



La Crèche Dynamique se développe

2 séances de Pilates + 1 séance de Fitness = nouveau programme hebdomadaire

Cette année, le pot de clôture de La Crèche Dynamique a été doublé, mardi 2 juillet pour le Pilates et vendredi 5 juillet pour la gym. Une bonne nouvelle pour la rentrée de septembre est tombé : 2 séances de Pilates !

Voici le calendrier de la rentrée :

- Pilates le mardi à 18h
- Pilates le jeudi à 19h
- Gym le vendredi à 10h15

Cotisation pour la saison 2024/2025 :

forfait 1 cours : fitness = 60, Pilates = 80 euros
forfait 2 cours : 2 Pilates = 140, 1 Pilates + 1 Fitness = 120 euros
forfait 3 cours : 170 euros
(Chèques ANCV acceptés)

Inscriptions sur place, première séance sans engagement.
Renseignements : 06.84.15.00.37 ou 03.28.40.40.35

Reprise après les vacances le mardi 10 septembre.



Les Crèchois fidèles au RDV de la Fête des voisins

Malgré une météo peu favorable

Cette année, la fête des voisins était programmée le 31 mai. Mais l'adage «en mai fait ce qu'il te plaît» n'était pas respecté. Ciel couvert et météo peu engageants étaient également de la partie.



La rue de la Serpentine n'a plus la possibilité de se retrouver dans la cour de l'école. Aussi ses riverains sont venus grossir les rangs de la rue des Ajoncs et de la rue de l'Eglise. Ce fut une fête des voisins plus globale, avec la salle des fêtes en plan B qui a bien servi (au lieu du Parc). Le chemin Vincent et la résidence Clovis Fontaine ont conservé leur tradition : rendez-vous chez un habitant, à savoir ici chez Virginie et Fabien. Une tonnelle a permis de profiter de la soirée en toute tranquillité

Et comme toujours, la joie de se retrouver, d'intégrer les nouveaux arrivants, de partager autour de victuailles salées et sucrées, d'échanger les nouvelles et l'actualité du hameau, dans une bonne humeur souriante et agréable.

La fête des voisins est votre fête et c'est vous, avec votre présence régulière, qui faites le succès chaque année, avec une ligne de conduite : on vient quand on peut et on part quand on veut. Rendez-vous l'année prochaine et c'est ouvert à tous.



Vivement la rentrée

Quelques informations sur l'école Pieter Brueghel

Commençons par les effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre :

- cycle 1 de Mme Maillard : 24 inscrits (très petite, petite et moyenne sections), et 3 enfants possible supplémentaires
- cycle 2 de Mme Dehondt : 19 inscrits (grande section, CP et CE1), avec 1 enfant possible en plus
- cycle 3 de Mme Bailleul : 15 inscrits (CE2, CM1 et CM2)

Il est prévu de décroiser les élèves de grande section par demi-groupe l'après-midi de 13h30 à 15h15. Une personne ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) épaulera Mme Dehondt suite au nombre important de maternelles dans sa classe.

Un bilan d'évaluation a été fait dans les écoles des hameaux de Bailleul, et donc à l'école de La Crèche. Voici un premier point succinct :

- Axe 1 : mieux prendre en compte les besoins et le bien-être des élèves (sieste, espace de motricité, évaluations, difficultés scolaire, ...)

Le principal point est le problème des locaux concernant le partage des fonctions et le manque de salle de motricité pour les maternelles. Il faudrait revoir l'agencement pour avoir une vraie salle de périscolaire, une salle de motricité, tout en conservant la salle de bibliothèque. Cette dernière pourrait servir également de salle de réunion et de bureau de direction. En résumé, repenser et aménager les espaces de l'école pour améliorer le bien-être des élèves.

Une demande de service civique a été faite également pour aider le corps enseignant à prendre en charge les difficultés scolaires (pas de candidat pour l'instant).

- Axe 2 : développer la coopération avec tous les partenaires de l'école L'idée est d'harmoniser les pratiques avec le périscolaire (réglement commun, actions communes, ..., par exemple faire une fresque sur le temps du périscolaire en liaison avec les enseignements).

- Axe 3 : consolider la continuité du parcours scolaire, partager les

méthodes pédagogiques et développer des outils communs. Par exemple, avoir les mêmes mots référents de lecture en maternelles et en CP, la même correction en cours élémentaires (CE1/CE2).

Rappel : le périscolaire est le temps hors classe, c'est à dire le matin (garderie), le midi (repas) et le soir après la classe (étude et garderie). Ce temps périscolaire est géré directement par la Mairie

Voici les actions pédagogiques réalisées en cette année scolaire passée :

- cycle 1 : visite au CBN (Centre Botanique National de Bailleul), musée et activité rugby
- cycle 2 : visite aux étangs Bellekindt sur la nature animée, la mare
- cycle 3 : atelier Mémoire à Bailleul, jeu de l'oie sur la nature et les plantes au CBN, classe civique (sorties sur Bailleul et Lille) en collaboration avec la Mairie
- concernant les 3 cycles : cycle vélo (les enseignantes ont été formées pour l'accompagnement), activité poney, randonnée au Mont Noir (parc Yourcenar)
- spécial Jeux Olympiques en fin d'année avec rugby et randonnée pour le cycle 1, escrime, boule flamande et cross fit pour les cycles 2 et 3
- autres activités en collaboration avec la Mairie : petit déjeuner, école et cinéma.

Pour l'année scolaire prochaine, le thème pédagogique est la Nature et les paysages (école, ville, forêt, campagne, montagne, mer, ...).

Autre information : la salle de restauration (ou plus communément appelée cantine, rue de l'église) n'est plus louée. L'inspection de l'Education Nationale et la Mairie ont décidé de stopper cette pratique.



A la chasse aux oeufs et aux trésors



Tradition respectée pour la quête des oeufs de Pâques

En ce samedi de Pâques 2024, la météo n'était pas très favorable. Néanmoins, l'après-midi reserva une belle surprise avec une éclaircie permettant le déroulement de la chasse aux oeufs.

Le Comité des fêtes avait repris la formule de 2023 qui avait été couronnée de succès, à savoir une chasse séparée : les plus-petits sont allés dans le parc de la salle des fêtes chercher les oeufs dispersés dans l'herbe et près des jeux, tandis que les grands ont

démarré une chasse aux trésors sur le hameau.

Auparavant, tradition oblige, il a fallu décorer les oeufs, ici à la douzaine, où les enfants et les parents ont pu faire éclater leurs talents créatifs.

Ensuite, c'était le temps du goûter, pris ensemble. Après un passage au chateau gonflable, les familles sont reparties avec leur trésor en chocolat, leurs oeufs décorés et des souvenirs plein la tête. Un après-midi créatif

et festif comme à l'acoutumée pour les enfants du hameau et de l'école.



Les aînés Crèchois ont «planché» le jour de l'été !

Entre deux élections quelque peu électriques, les aînés se sont retrouvés avec sagesse, entrain et calme, pour leur traditionnelle «plancha» le 20 juin, accueillis par les membres du Bureau «empapillonnés» et attentionnés. Heureusement que l'été était noté sur le calendrier car, à part quelques rayons de soleil vers 16h00 et une température clémente, on aurait pu se croire au jour du repas d'automne avec un ciel ennuagé et gris.

Malgré l'absence -pour raisons diverses- d'une dizaine de membres, c'est une bonne quarantaine de personnes qui se sont attablés pour leur non moins traditionnel «podézénés», suivi par une assiette de saumon garnie de fraîcheur, d'un filet mignon de porc planché

accompagné de ses légumes, et d'une "respiration flamande" avant le fromage, lui-même suivi d'un merveilleux mystère.

Et les Présidentes, comme souvent, ont encore tenu à apporter leur surprise : une tombola au lot unique (un coffret de couteaux aux lames marbrées), don de valeur (une centaine d'euros) fait par un membre du Club chaleureusement applaudi.

Beaucoup d'échanges amicaux, de la bonne humeur, suivis de quelques beloteux, ont permis à tous de se dire à bientôt en fin de journée, laissant aux «encadrants» le soin de ranger la salle et la vaisselle.



Le collectif de la Place des citoyens se réinvente



La rue des Ajoncs au coeur de la réunion du 11 juillet

Deux gros dossiers au menu de la deuxième réunion de l'année pour le collectif.

Un besoin de revoir la méthode et de se réorganiser devenait nécessaire. Le Collectif est à la base (et toujours) un lieu d'échange et de partage sur les sujets concernant le hameau, en privilégiant l'intérêt collectif et des discussions toujours constructives. Il devenait nécessaire de séparer les sujets de fond du hameau (city-stade, rue des Ajoncs, pôle gare, ...) et les petits dossiers de travaux qui nécessitent pour ces derniers des réponses de la Mairie. Ces dossiers devenaient des irritants dans le dialogue avec les élus. Aussi, il a été proposé de se concentrer lors des réunions trimestrielles sur les gros sujets, favorisant ainsi le dialogue et les échanges. En parallèle, une deuxième réunion régulière sera organisée à partir de septembre, entre un groupe plus restreint du collectif et la Mairie (par exemple la Directrice Générale des Services et/ou les services techniques) sur l'avancement des demandes de petits travaux ou de points d'amélioration. Bien sûr, ce groupe restreint fera un compte rendu lors des réunions au Collectif complet et continuera à enregistrer les nouvelles demandes.

Je profite de rappeler que tout le monde est le bienvenu, et assister aux réunions permet de mieux comprendre les décisions prises, par exemple pourquoi le city-stade sera implanté sur le terrain de foot et non sur l'aire devant l'église. A noter que le Collectif de la Place des Citoyens n'a qu'un avis consultatif.

Dossier brûlant du moment, le marquage des zones de parking de la rue des Ajoncs. Ce marquage a eu lieu début juillet. Le premier ressenti des riverains est la dangerosité due principalement au changement impactant la circulation, par exemple une voiture se décale à gauche pour éviter un parking et se retrouve face à face à la voiture du sens opposé. Ces points dangereux sont identifiés au niveau des virages notamment. Après les remarques des uns et des autres, des idées sont ressorties : une signalitique aux extrémités de la rue permettrait pendant quelques mois de prévenir les automobilistes du changement, passer toute la rue en zone limitée à 30 Km/h, matérialiser en hauteur les zones de parking au minimum aux extrémités de la rue (via un bacs à fleurs par exemple), ajouter des places de parking car les zones actuelles sont peu



nombreuses et il y a d'autres possibilités recensées. Le collectif est conscient que tout nouveau projet doit être accompagné d'une gestion du changement. Gilles Devienne, adjoint au hameau, a expliqué la genèse du projet et les actions déjà menées sur la partie technique du zonage, en détaillant certaines contraintes comme la non possibilité de faire des zones de parking à cheval sur la route et le trottoir, d'autant plus qu'il faille respecter une largeur de 1,40 m de trottoir pour les



piétons. Nos élus ont pris en compte les remarques pour un plan d'actions rapide. Il faut rappeler que le stationnement sur le trottoir est formellement interdit et puni par l'infraction de «stationnement très gênant». Rappelons également que les objectifs des travaux entrepris par la Mairie sont de réduire la vitesse et «libérer» les trottoirs pour les piétons.

Les travaux de la gare ont commencé il y a quelques semaines et le parking côté rue des Ajoncs est encombré suite à la fermeture de la place des Ajoncs. Hasard du calendrier, cette concomitance n'aide pas à pousser les riverains de la rue des Ajoncs à se garer sur ce parking (à côté des bennes à déchets verts). Néanmoins quelques places de parking seront aménagées le long de la route vers Steenwerck.

Après une phase de recul sur les aménagements de la rue des Ajoncs, le collectif pourra étendre la réflexion sur les trottoirs du centre hameau, et notamment rue de l'Eglise où le trottoir est très encombré, empêchant les enfants de l'école de regagner le restaurant scolaire en toute sécurité.

Les travaux du city-stade vont démarrer en septembre, après la ducasse permettant la réalisation du feu d'artifice sur le terrain de foot (peut-être pour la dernière fois). Le collectif a redemandé la possibilité de consulter le plan d'implantation du city-stade par rapport au terrain global. Des Crèchois font remonter des dégradations au niveau des jeux du parc de la salle des fêtes, lancer de pétards et débris de verre trouvés.

Avec les travaux de la gare, il est prévu l'ajout d'un STOP sur la route du Seau, pour les véhicules venant du Seau, afin de sécuriser les autres véhicules venant de Steenwerck et désirant tourner à gauche vers la rue des Ajoncs.

Autre point, la boîte à livres. Vous êtes nombreux à déplorer le non remplacement de celle-ci (cassée suite à tempête en décembre 2023). Ce point est toujours d'actualité et sera abordée dans la liste des points travaux en septembre avec la Mairie (cf. paragraphe 1).



N'hésitez pas à remonter vos remarques et demandes au collectif. Benoit se fera un devoir de les enregistrer pour en débattre ensemble et si besoin les inscrire au tableau.

L'actualité locale, par ses commentateurs : Statpier et Walpol

Wa : « dis donc, avec la météo, il paraît que Noé construit à nouveau son arche ? »

Sta : « ah ben ouais vieux. Il paraît même qu'on va pouvoir s'inscrire pour son prochain lancement en juillet. »

Wa : « ah bon, mais ça va être possible pour tout le monde ? »

Sta : « ah bon non ! Seulement pour un couple par êtres vivants (hommes-femmes, faune, flore), et seulement s'ils sont en bon état pour se reproduire »

Wa : « d'accord. Pour nous c'est râpé ! Et le cimetière qui n'est toujours pas en état de nous accueillir ! »



La Crèche a le soucis de la propreté de ses caniveaux

En vertu de l'article L. 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le maire exerce la police municipale en vue d'assurer « le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques », notamment en ce qui concerne « la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et les voies publiques, ce qui comprend le nettoyage (...) ». La jurisprudence administrative a reconnu au maire la possibilité de prescrire par arrêté aux riverains de procéder au nettoyage du trottoir situé devant leur habitation (CE, 15 octobre 1980, Garnotel). En vertu de ses pouvoirs de police, le maire apprécie, au cas par cas, en fonction des moyens dont dispose la commune, s'il est opportun de faire supporter le nettoyage des trottoirs par les riverains. Ainsi l'arrêté municipal AR_DG_22_058, qui découle du Conseil Municipal du 19 décembre 2022, stipule via l'article 12.1 que « chaque riverain est tenu d'entretenir et d'assurer la propreté du caniveau et du trottoir sur toute sa largeur et sa longueur au droit de l'immeuble qu'il occupe quelle que soit la destination de ce dernier (habitation, commerce, bureau) et qu'il soit bâti ou non bâti. Cette obligation d'entretien qui comprend le balayage et le lavage des trottoirs et caniveaux consiste également en l'élimination de l'herbe qui croît sur les trottoirs, ainsi que l'enlèvement des déchets de toute sorte (détritus, feuille d'arbres, déjections canines...). »

Ainsi, à Bailleul, et donc à La Crèche, l'entretien des caniveaux incombe aux riverains. De plus, l'entretien de ces caniveaux fait partie de l'embellissement de notre hameau, cher à tous les Crèchois. Et enfin, les herbes folles dans les caniveaux obstruent l'écoulement des eaux pluviales. C'est pourquoi votre journal LE CRECHOIS se permet de rappeler ce point de loi cité ci-dessus afin que chacun puisse participer à l'intérêt commun d'un bel hameau accueillant. Merci à vous tous.



Notre église a besoin de vous

Notre belle église de la Nativité de Notre-Dame veilleit. Les murs intérieurs s'effritent avec l'humidité qui remonte du sol. Certains vitraux sont cassés et il devient urgent de protéger ceux intacts et de remplacer les réparer les vitraux défectueux. Il n'est pas prévu que la Mairie prenne en charge les travaux. Par contre, des aides et des subventions sont possibles à collecter pour financer les travaux. Il faut donc monter un groupe de volontaires qui soit locomotive pour un projet de réhabilitation des vitraux, qui font partie du patrimoine de notre hameau. Appel est lancé. Vous être sensible cette cause, n'hésitez pas à vous rapprocher de la paroisse ou du journal LE CRECHOIS qui transmettra. Merci d'avance.



Des déjections canines qui peuvent vous coûter cher

Le problème des propriétaires de chiens, irrespectueux qui ne ramassent pas les crottes de leur fidèle compagnon semble perdurer dans notre hameau. C'est affligeant. Pour poursuivre avec l'arrêté municipal AR_DG_22_058 de décembre 2022, on retrouve les articles suivants :

- article 3 : il est interdit de laisser vagabonder ou d'abandonner les animaux domestiques sur la voie publique ainsi que dans les parcs et jardins.

- article 7 : tout propriétaire ou détenteur de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public. Pour ce faire, toute personne accompagnant un chien sur le domaine public devra obligatoirement être en possession de (plusieurs) sachets dédiés à cet effet et qu'il devra présenter à toute réquisition des agents habilités.

Les infractions sont constatées par procès-verbal de contraventions dressé par les personnels assermentés :

- **non-possession de sacs de ramassage de déjections canines : 38 euros (contravention de 1ère classe)**
- **abandon de déjections canines : 135 euros (contravention de 4ème classe)**

C'est toujours dommage d'en arriver à de telles extrémités mais la ville de Bailleul s'est donnée les moyens de faire respecter la propreté des trottoirs. On déplore que certains Crèchois ne semblent pas assez sensibles à ce sujet.



Un 8 mai sous le soleil

Encore une fois, la journée du 8 mai fut réussie, avec en prime le soleil au rendez-vous. Au programme, la randonnée du matin, la cérémonie de commémoration de la Mairie, le repas le midi, l'après-midi détente. La cabane TROC VERT était ouverte avec son Troc aux plantes. Une belle journée, symbole du printemps et très agréable en ce début d'année de météo maussade, et toujours le plaisir de se retrouver dans la convivialité.



Directeur de publication :
Anne Depardieu
**Comité de rédaction,
photos et distribution :**
Benoît Degraeve, Jean-Pierre Ségard, Hélène Maillard, Mairie de Bailleul
Informations :
benoit.degraeve@gmail.com
06.77.55.01.35
Impression :
Mairie de Bailleul

